

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 17 août 2026 au 21 août 2026 (inclus) *Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025*

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 17 août 2026 au 21 août 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 126.493 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
17/08/2026	7.255	74,14	73,20	74,80	537.889	CEUX
17/08/2026	1.614	74,37	73,25	74,80	120.028	TQEX
17/08/2026	17.750	73,66	73,15	74,90	1.307.465	XBRU
18/08/2026	7.516	72,98	72,85	73,30	548.497	CEUX
18/08/2026	1.627	73,06	72,90	73,30	118.861	TQEX
18/08/2026	15.945	72,96	72,80	73,30	1.163.368	XBRU
19/08/2026	7.719	72,75	72,60	72,90	561.520	CEUX
19/08/2026	1.605	72,72	72,50	72,85	116.715	TQEX
19/08/2026	15.559	72,77	72,55	72,95	1.132.190	XBRU
20/08/2026	7.720	72,29	72,05	72,80	558.057	CEUX
20/08/2026	1.583	72,72	72,55	72,85	115.109	TQEX
20/08/2026	15.282	72,48	72,05	72,95	1.107.661	XBRU
21/08/2026	6.744	72,67	71,90	72,95	490.060	CEUX
21/08/2026	1.559	72,27	71,85	72,40	112.675	TQEX
21/08/2026	17.015	72,63	72,15	72,95	1.235.779	XBRU
Total	126.493	72,94			9.225.874	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 17 août 2026 au 21 août 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 21 août 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.996.679 actions GBL représentatives de 8,5 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 57,6 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation